

# REFLEXIONS SUR LES THEMES ANNUELS.

Les programmes de lycée professionnel sont organisés en thèmes annuels. Une progression logique se dessine depuis la seconde jusque la terminale : les élèves étudient *Sociétés et développement durable* en seconde puis *Des territoires dans la mondialisation* en première pour travailler la France dans le contexte de la mondialisation et la perspective du développement durable de ses territoires (*La France et ses territoires*). Le programme de seconde comme celui de première sont nécessaires à l'étude du programme de terminale. Si on se réfère à l'examen, le bac se prépare dès la seconde.

Chaque thème annuel doit donc être introduit lors d'une leçon inaugurale et l'étude de chacun des sujets au programme doit être référée au thème annuel.

## PROGRAMME DE SECONDE

### Thème annuel : Sociétés et développement durable

L'intitulé du thème annuel est « Sociétés et développement durable ». La notion géographique centrale est celle de *développement*. La notion de « société » n'est, elle, pas proprement disciplinaire. Le thème annuel invite l'enseignant-e à étudier des sujets à l'échelle mondiale.

### Définitions et enjeux

*Sauf mention contraire, les définitions sont extraites ou formulées à partir du Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés sous la direction de J. Lévy et M. Lussault, Belin 2013 et du Dictionnaire critique de la mondialisation sous la direction de Cynthia Ghorra-Gogin, Armand Colin 2012.*

### DEVELOPPEMENT

Le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* donne comme définition de « développement » : « Accroissement des richesses associé à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire » et insiste sur la notion de processus. Le développement englobe la croissance en lui ajoutant les dimensions sociales et culturelles. Le *Dictionnaire critique de la mondialisation* souligne lui la diversité des définitions et son corolaire, l'adjonction d'adjectifs : *durable, social, urbain...* L'approche du développement est nécessairement pluridisciplinaire.

En géographie, le terme est historiquement en relation avec la notion de sous-développement. Les géographes ont pris une grande place dans la construction de la notion de sous-développement et la sous- discipline « Géographie tropicale » a évolué en « Géographie du sous-développement ». L'analyse du sous- développement porte sur les relations centre (ex-métropole)/périphéries (pays ex-colonisé) notamment à travers l'exploitation des richesses nationales, les migrations, les relations villes / campagne... Le sous-développement devient l'incapacité de la croissance à faire face aux besoins, eux-mêmes croissants, des populations et le *développement* l'ensemble des stratégies mises en œuvre dans les pays du Tiers-Monde pour accroître la production, les richesses et améliorer les conditions de vie des populations.

Les années 70 et 80 bouleversent cette conception : naissance des NPI, dette et émergence de l'Amérique latine, puis grandissant de la Chine et de l'Inde... Le monde n'est plus réductible à une opposition développés/sous-développés et l'amélioration des conditions de vie ainsi que l'accroissement des richesses (la croissance) deviennent des questions essentielles dans les pays industriels et développés du Nord.

La mondialisation contribue à brouiller les cartes : l'échelle pertinente pour aborder la question du développement n'est plus nécessairement celle de l'Etat. Les notions de réseau, mégapole, secteur quaternaire sont au centre des réflexions et les débats portent sur les liens entre *mondialisation* et *développement* : les deux notions sont-elles intrinsèquement liées ? La mondialisation met-elle au contraire en cause le développement ? La dimension spatiale du développement devient centrale puisque le développement, entendu comme processus, opère dans le cadre d'une compétition entre une multiplicité d'espaces d'échelles variées où entrent en ligne de compte les avantages comparatifs de chacun d'eux, leur capacité à s'adapter, à se spécialiser...

#### MESURE DU DEVELOPPEMENT

Trois grands indicateurs sont utilisés : l'IDH (Indicateur de Développement Humain), l'IDSH (Indicateur Sexospécifique de Développement Humain) et l'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine) qui se concentrent sur les manques et déficits.

#### DEVELOPPEMENT DURABLE<sup>1</sup>

Le *développement durable* accorde une place essentielle aux ressources naturelles et non naturelles que chaque génération se doit de transmettre non dégradées à la suivante. La reproductibilité des sociétés humaine n'est pas indépendante de celle des systèmes naturels. On peut donc le définir comme une stratégie globale de développement qui combine la protection et l'amélioration de l'environnement à la lutte contre la pauvreté, la création d'activités économiques, de services, d'infrastructures et la mise en place d'une gouvernance locale, régionale et nationale.

---

<sup>1</sup> Lire d'Yvette Veyret, *Développements durables, tous les enjeux en 12 leçons*. Autrement 2010 ou se reporter au [diaporama de sa conférence](#) à Lille.

On constate que les débats liés au *développement durable* conduisent à placer la personne humaine au centre des préoccupations. Les théories de John Rawls sur la justice sociale trouvent des échos chez les géographes qui revendiquent une justice spatiale (voir [site](#)) : inégalités territoriales réduites, accès des populations aux emplois et services indispensables ; la lutte contre la pauvreté devient alors à nouveau centrale et une approche humaniste du développement devient possible (A. Sen). Le concept de *justice* est central dans toutes les approches du *développement durable*.

Accepté par la plupart des acteurs publics, le *développement durable* est devenu un système de représentations qui structure le débat politique et l'action publique et dessine en un horizon programmatique mettant en tension le développement équitable des sociétés (approche qualitative = volet social ; approche quantitative = approche économique) et l'environnement naturel.

#### CRITIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour les géographes, la notion de même de *développement durable* est sujette à caution puisque tout développement est durable par essence.

L'approche dominante du *développement durable* peut en outre être critiquée en ce qu'elle minore le fait que la première cause d'atteinte à l'environnement est la pauvreté et, en insistant sur le patrimoine naturel, n'est jamais qu'une stratégie de pays riches pour des pays riches.

La notion de développement induit implicitement celle de progrès, notion contestée par un courant intellectuel qui n'y voit qu'un leurre (Latouche 1986).

#### CONTRADICTIONS

##### Au plan politique

- 1) Le *développement durable* est l'objet de saisies divergentes et contradictoires : d'un impératif éthique à l'affichage marketing.
- 2) La diffusion du concept dans les politiques publiques à toutes les échelles n'empêche en rien l'aggravation des problèmes sociaux et écologiques.
- 3) L'adoption du concept par la plus grande part des acteurs conduit à son affaiblissement. La meilleure façon de s'affranchir des exigences d'un réel développement n'est-il pas de faire du *développement durable* un discours de circonstance ?

##### Au plan scientifique

- 1) La large adoption du *développement durable* par le politique conduit à une faiblesse des approches scientifiques critiques.
- 2) L'usage politique du *développement durable* nécessiterait une analyse des usages du concept dans les sciences humaines : urbanisme...

## Mise en relation avec les sujets d'étude

La notion de développement (durable) doit être présente lors de l'étude de chacun des sujets. L'important est que les élèves se questionnent à travers la gestion des risques, la question de l'énergie, de la nutrition des hommes et des inégalités sur le développement durable des sociétés. Les sujets d'étude n'ont de sens que référés au thème annuel.

### *Nourrir les hommes*

Pour se développer, il faut nourrir les hommes. Parce que quand on a faim on ne peut guère agir et si une société se prive de l'action d'une partie forte de sa population, elle se développe moins qu'une société qui nourrit toute sa population. Parce qu'aussi, les hommes qui ont faim peuvent se révolter, entrer dans le conflit et que le conflit nuit au développement durable (cf. les émeutes de la faim de ces dernières années).

### *L'inégal développement*

Pour se développer, il faut que les inégalités ne soient pas trop fortes. En effet, si les inégalités sont trop fortes, elles tendent vers l'exclusion. Et si une société se prive de l'action d'une partie de sa population, elle se développe moins qu'une société qui mobilise toute sa population. En outre, les exclus peuvent se révolter, entrer dans le conflit ce qui nuit au développement durable (cf. les émeutes au Brésil). Il faut donc se questionner : les inégalités constatées nuisent-elles au développement durable de la société sachant qu'il n'y a pas de développement sans production d'inégalités ?

### *L'enjeu énergétique*

Pour se développer, il faut de l'énergie. Sans énergie, pas de transport, de mobilité, de production... Or produire de l'énergie a un coût, engendre des risques, peut se faire au détriment d'une production alimentaire...

### *Les sociétés face aux risques*

Tout développement repose sur des choix (plus ou moins contraints, plus ou moins conscients, connus...) et ces choix induisent des vulnérabilités. Il n'y a pas de développement sans vulnérabilité, sans exposition à des risques. Une ville dense est plus « durable » qu'une ville étale mais plus vulnérable face au terrorisme par exemple et toute industrie induit un risque technologique. En quoi telle ou telle vulnérabilité est-elle une menace au développement durable de telle société ? Comment y faire face ?

## Introduction d'une dimension prospective

L'introduction d'une dimension prospective dans l'enseignement de la géographie conduit à recentrer cet enseignement sur les finalités de l'école et des programmes. Il s'agit bien d'amener les élèves à se questionner sur le présent pour les préparer à leur avenir. Centrer cette dimension prospective sur les territoires de proximité des élèves favorise leur insertion sociale, professionnelle et civique, l'échelle de

l'engagement étant l'échelle locale. Introduire une dimension prospective dans la géographie du développement est assez aisé : se questionner sur le développement d'une société conduit très rapidement à se questionner sur des aménagements possibles : si je veux que ma société se développe vers tel ou tel résultat, quels aménagements doit-on réaliser ? Quelles décisions doit-on prendre ?

### Pistes de mise en œuvre

*Pour la mise en œuvre didactique, on pourra consulter avec profit l'ouvrage de Yannick Mével et Nicole Tutiaux-Guillon, Didactique et enseignement de l'histoire-géographie au collège et au lycée. Publibook, 2013.*

La notion de *développement* doit être abordée de manière dynamique, c'est-à-dire « dans le contexte de la croissance démographique » mondiale, comme le chapeau introductif du programme de seconde le précise. Il est donc nécessaire de débiter l'année par une leçon sur le contexte de croissance démographique puis d'amener les élèves à construire la notion de développement et de se questionner : quels enjeux de développement pose le contexte de la croissance démographique ? Les sujets d'étude du programme sont ensuite abordés en lien avec cette introduction.

## PROGRAMME DE PREMIERE

### Thème annuel : Des territoires dans la mondialisation

L'intitulé du thème annuel est « Des territoires dans la mondialisation ». Ces deux notions, « territoire » et « mondialisation » ne peuvent être étudiées indépendamment l'une de l'autre. Le thème annuel invite l'enseignant-e à étudier des sujets à l'échelle mondiale.

### Définitions et enjeux

*Sauf mention contraire, les définitions sont extraites ou formulées à partir du Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés sous la direction de J. Lévy et M. Lussault, Belin 2013 et du Dictionnaire critique de la mondialisation sous la direction de Cynthia Ghorra-Gogin, Armand Colin 2012.*

#### TERRITOIRE<sup>2</sup>

L'usage du concept de *territoire* est récent (1982). Sa définition est l'objet de débats entre chercheurs. On peut retenir 7 définitions.

---

<sup>2</sup> On pourra se reporter à la [fiche ressource du programme de 1<sup>ère</sup>](#) ou au dossier de [Géoconfluence](#) pour approfondir la notion.

**Territoire et espace sont plus ou moins synonymes** (Harvey 1969, Auriac 1983, Scheibling 1994). Les auteurs utilisent préférentiellement l'un des deux termes et usent de l'autre comme synonyme sans le définir plus particulièrement.

**Territoire est synonyme de lieu** (Marié 1986, Veltz 1996). *Territoire* désigne des objets de tailles diverses localisés au sein d'un espace plus vaste. *Territoire* remplace alors local. Dans les domaines économiques et politiques, *territoire* se veut moins technocratique qu'*espace* et inclut une identité, un enracinement historique, une spécificité singulière qui peut devenir une ressource (cf. développement local).

**Territoire en tant que concept.** Le concept permet d'approcher le réel et s'en distingue donc fortement. Le *territoire* est la construction géographique qui permet de penser un espace socialisé.

**Territoire comme espace contrôlé-borné** (Sack 1986, Badie 1995). Sens le plus ancien et le plus courant en politique. Le *territoire* est la portion d'espace sur laquelle l'Etat exerce un contrôle.

**Territoire comme métaphore de l'animalité.** L'éthologie emprunte au social la notion de *territoire* qui retourne au social : on oppose la protection par le groupe (grégaire) et la protection par le contrôle d'un espace (territorialité). Le *territoire* est donc un espace contrôlé de manière exclusive et non violente. (« Vous êtes chez moi, ici », peut-on entendre dans des bars).

**Territoire comme espace approprié.** A partir de la définition précédente, le *territoire* serait la composante identitaire voire idéale de n'importe quel espace.

**Territoire comme paradigme de la géographie** (Grataloup). L'histoire de la géographie se périodise en trois temps : le temps du « milieu », le temps de l' « espace » et le temps du « territoire » marqué par la prise en compte des effets géographiques de l'identité des individus et des sociétés. Le *territoire* n'est plus une subdivision de l'espace mais une alternative.

## CRITIQUE

Ces définitions trouvent très vite leurs limites : quel espace n'est pas approprié (la dénomination étant déjà le résultat d'une appropriation) ? En quoi la réflexion progresse-t-elle si l'effort de définition conduit à substituer « Territoire » à « Espace » ou à « Lieu » ? Cette difficulté à définir le « territoire » vient peut-être de ce que la géographie en tant que science sociale est encore très jeune.

D'où la définition synthétique proposée par Le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* :

*Agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un groupe social et de l'informer en retour sur sa propre identité.*

Défini ainsi, le territoire a une double (voire triple) nature : matérielle et symbolique (le territoire est une représentation). Triple nature à laquelle on peut ajouter la dimension virtuelle : bien de nos territoires existent sur l'Internet !

... Il implique aussi une forme d'appropriation. De manière forte dans le champ politique : l'Etat contrôle les frontières, peut les fermer... De manière plus molle, moins agressive : le sentiment d'être chez soi.

... Il suppose également une configuration spatiale. Il peut être en aire (il est alors continu), archipélagique (le territoire regroupe des aires disjointes reliées par des éléments de réseau non territorialisés comme la France métropolitaine et les DOM-COM), réticulaire (ensemble d'aires et de lieux disjointes reliés par des éléments de réseau territorialisés).

## MONDIALISATION

*Processus de généralisation des échanges entre les différentes parties de l'humanité, entre les différents lieux de la planète. La mondialisation consiste à produire un niveau de société pertinent à l'échelle de l'ensemble des hommes, le Monde. La **globalisation** est une phase de la mondialisation caractérisée par la capacité des individus et des organisations à transférer des informations et à interagir et coordonner leurs actions en temps réel d'un bout à l'autre de la planète.*

Une synthèse intéressante des définitions et enjeux géographiques de la mondialisation par Daniel Oster est accessible sur le site café-géo<sup>3</sup>.

### **Mise en tension : mondialisation et territoire. Mondialiser est-ce déterritorialiser ou re-territorialiser ?**

Cette mise en tension permet de problématiser l'approche des sujets d'étude.

Deux mouvements en apparence contradictoires : la mondialisation semble en même temps nier le territoire et le renforcer ; la compétition entre tous les territoires semble les mettre sur le même plan alors que la demande de produits « enracinés » augmente, le territoire devenant de plus en plus une marchandise. La mondialisation induit une déterritorialisation et une reterritorialisation en même temps qu'un recul de l'Etat-nation sur son territoire.

## LA MONDIALISATION ECONOMIQUE NIE LE TERRITOIRE

Ce qu'indique clairement l'apparition de stratégies planétaires de firmes : l'ensemble des boulons de la firme Toyota sont produits au Japon et expédiés dans le monde entier, les centres d'appel des compagnies aériennes sont localisés en Inde où la main d'œuvre anglophone est peu chère...

---

<sup>3</sup> <http://cafe-geo.net/la-mondialisation-contemporaine-12> et <http://cafe-geo.net/la-mondialisation-contemporaine-22>

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL NIE LA FRONTIERE NATIONALE.

L'analyse des atteintes à l'environnement se fait dans le cadre conceptuel et institutionnel du « changement global ». De plus, des militants revendiquent un droit d'ingérence environnemental, ce que certains risques – Tchernobyl, Fukushima... – et une certaine conception du patrimoine naturel – Forêt amazonienne – peuvent sembler légitimer.

## LA MONDIALISATION RENFORCE LA TERRITORIALITE

Parallèlement à l'ouverture des frontières, à l'émergence d'une culture mondiale et à la diffusion d'une conception du monde qui en fait un espace indifférencié de compétition, apparaît de plus en plus fortement une revendication d'appartenance en partie en réaction contre une certaine mondialisation, en partie aussi en synergie avec elle puisqu'il s'agit de mieux vendre les territoires. Les AOC (vins, fromages, mais aussi miels et foin !) en sont le meilleur exemple. Les conditions locales (climat, sols, savoir-faire..) donnent un avantage comparatif et nourrissent un imaginaire qui entre pour une bonne part dans les arguments de vente. Ainsi, le « bio » et le commerce équitable ne fonctionnent que si le consommateur peut localiser le territoire qui bénéficie de son choix de consommation. Pour fonctionner, les AOC ne doivent pas être trop complexes comme le sont les diverses appellations viticoles en réaction desquelles se sont développées des appellations *easy drinking* qui donnent le sentiment d'acheter en confiance, sans commettre de grosse erreur. Des stages se développent où des produits complexes (foies gras...) sont confectionnés à partir de productions locales certifiées de qualité, par – la plupart du temps – des citoyens aux revenus élevés en quête de nourriture authentique, repartant de stage avec leur propre production.

## LE TERRITOIRE VU SOUS L'ANGLE DE L'AVANTAGE COMPARATIF

Au-delà des ressources, la compétition entre les territoires amène à tenter de valoriser d'autres atouts, tels que les ressources naturelles minières, agricoles, paysagères... mais aussi les ressources humaines (qualification de la main d'œuvre, coût du travail) ou des avantages liés aux politiques locales (système de normes, subventions, réglementation du travail, protection de l'environnement...).

Des rentes de situation peuvent exister. Ainsi la France s'enrichit-elle beaucoup du tourisme du fait de sa localisation et de sa situation à proximité immédiate des centres d'émission et de réception du tourisme : près de la moitié des touristes qui viennent en France y restent moins de trois jours ! Le Mexique (3<sup>e</sup> destination touristique au monde) connaît un semblable afflux du fait de la proximité des USA.

La même logique s'applique à des axes et des réseaux de circulation. Pour le lieu A, être placé et raccordé à un axe majeur proche est essentiel même si les raisons d'être de cet axe n'ont rien à voir avec lui !

## Introduction d'une dimension prospective

L'introduction d'une dimension prospective dans la géographie de la mondialisation conduit l'élève à se questionner sur les futurs possibles de ses territoires, sur leurs éventuels avantages comparatifs. Sachant que la mondialisation crée du territoire, quels sont les caractéristiques de mes territoires qui peuvent être valorisées ? A l'échelle mondiale, s'interroger sur le devenir d'un PMA ou d'un pays émergent conduit à manipuler des variables (le coût de l'énergie, les enjeux de biodiversité, par exemples) et donc à relativiser la mondialisation des économies et des territoires.



## Pistes de mise en œuvre

*Pour la mise en œuvre didactique, on pourra consulter avec profit l'ouvrage de Yannick Mével et Nicole Tutiaux-Guillon, Didactique et enseignement de l'histoire-géographie au collège et au lycée. Publibook, 2013.*

Une définition simplifiée de *territoire* peut être abordée avec les élèves :

*Un territoire est un espace approprié par un groupe social qui développe un sentiment d'appartenance. Cet espace a des limites et une autorité s'exerce dessus. Les habitants d'un territoire associent souvent des symboles à leur territoire. Tout territoire présente des caractéristiques singulières qui peuvent être un atout ou un handicap dans un contexte de mondialisation.*

Il est essentiel d'illustrer cette définition en faisant appel au quotidien des élèves. Ainsi peut-on construire avec les élèves une définition appliquée à leur territoire et donc plus accessible et appropriable :

*Béthune est un espace approprié par ses habitants mais aussi par les gens qui y travaillent. Toutes ces personnes pensent que Béthune, c'est chez eux et pour eux, le symbole de Béthune, c'est son beffroi. Béthune a des limites : les frontières de la commune et l'Etat français y exerce son autorité : les lois votées en France sont appliquées à Béthune. Les conseils municipal, départemental et régional prennent aussi des décisions.*

La notion de territoire(s) doit être présente lors de l'étude de chacun des sujets. L'important est que les élèves se questionnent sur l'insertion, la place des territoires dans la mondialisation et non sur une mondialisation « hors-sol ». Les sujets d'étude n'ont de sens que référés au thème annuel.

Le thème annuel peut être introduit lors d'une leçon augurale qui questionne les élèves sur la mondialisation et leurs territoires : Que les élèves savent-ils de la mondialisation ? Qu'en pensent-ils ? Comment leurs territoires se situent-ils dans la mondialisation ?

## PROGRAMME DE TERMINALE

### Thème annuel : La France dans l'Union européenne

L'intitulé du thème annuel est « La France dans l'Union européenne ». Pour une lecture commentée du programme de terminale, on se rapportera à l'intervention de François Louveaux dont le compte-rendu figure sur le [site académique](#).